

Ignorez-vous qu'une multitude
vos frères périt, ou souffre du
besoin de ce que vous avez de trop ?

Arnaud Marçais

Rousseau

Pas à Pas

ellipses

I. Le problème posé par la nature humaine. De l'état de nature à l'anthropologie

« Cette même étude de l'homme originel¹, de ses vrais besoins, et des principes fondamentaux de ses devoirs, est encore le seul bon moyen qu'on puisse employer pour lever ces foules de difficultés qui se présentent sur l'origine de l'inégalité morale, sur les vrais fondements du corps politique, sur les droits réciproques de ses membres, et sur mille autres questions semblables, aussi importantes que mal éclaircies.² »

Cette citation, à elle-seule, justifierait que l'on étudie les deux premiers discours de Rousseau, non pas comme les fictions inutiles d'un rêveur, à propos d'un passé qui ne nous concernerait pas, mais comme ce qu'elles sont vraiment, à savoir les tentatives géniales, d'une nouveauté radicale dans l'histoire de la pensée, pour à la fois comprendre la source de nos difficultés sociales, et en même temps pour saisir ce qu'il en est des véritables droits de chacun devant les inégalités de cette même société. Parler de l'origine des inégalités, c'est en effet envisager la possibilité que ces inégalités de richesse et de pouvoir, dont chaque génération hérite, soient, à la base, illégitimes et qu'elles soient donc susceptibles d'une remise en cause.

Comment les inégalités entre les hommes ont-elles donc commencé ? Ont-elles toujours existé et sont-elles vraiment intangibles parce que consubstantielles à la nature humaine, ainsi qu'une opinion répandue voudrait nous le faire croire ?

-
1. NB : C'est moi qui souligne en mettant le texte gras, comme je le ferai dans la suite de ce livre pour d'autres citations, afin de bien montrer les passages que je commente ou sur lesquels je m'appuie dans les explications.
 2. Rousseau ; *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ; Préface. GF ; p. 57

1. L'état de nature : un concept nécessaire et suffisant pour comprendre ce que nous sommes devenus

Mais pour examiner cette matière qui nous concerne nécessairement, ne commençons pas par le premier discours de Rousseau, lequel est très court et qui a beaucoup des caractères d'une ébauche. L'entrée la plus facile, à la fois dans la pensée et dans le texte de Rousseau, est sans doute le début de la première partie du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, celui que l'on appelle aussi le « second Discours » parce qu'il a été écrit après le *Discours sur les sciences et les arts*. Ce passage du second Discours, donc, détermine ce qu'est l'homme de l'état de nature.

Cet homme naturel, aussi appelé « sauvage » puisqu'il vit dans une forêt que l'homme n'a pas encore détruite (le mot sauvage vient en effet du latin « silva » qui signifie la forêt) – ce sauvage naturel, donc, est un être que Rousseau imagine avoir existé aux commencements de l'humanité, ce qui correspond au fait que, de par son étymologie, le mot de « nature », de son côté, désigne ce qui existe à la naissance.

On peut donc dire encore que ce mot de « nature » désigne la part d'essence qui vient de la naissance. L'homme naturel, qui montre donc la nature humaine dans toute sa pureté, doit donc être l'homme tel qu'il a dû exister à sa naissance, c'est-à-dire dans son premier commencement.

L'intérêt qu'il y aurait alors à contempler théoriquement cet homme naturel – on parle aussi de l'état de nature pour désigner la manière originelle de vivre de l'homme – c'est donc que cette situation naturelle nous donnerait de la distance par rapport à nous-mêmes. Cette distance, parce qu'elle nous permettrait de distinguer entre les manières de vivre qui étaient les nôtres à l'origine et celles que nous avons produites – de manière peut-être illégitime – cette distance avec nous-mêmes donc, rendue possible depuis le point de vue du passé, nous mettrait en état de pouvoir juger de notre état présent.

Ainsi, en partant de l'homme naturel, au début de son second Discours, Rousseau va pouvoir comparer l'homme de son temps avec l'homme du commencement, et cela en particulier afin de savoir si les inégalités entre les hommes de son temps sont, ou non, naturelles.

Cette mise en regard des deux hommes, le contemporain et le sauvage, sera aussi, dans le *Contrat social*, le moyen de savoir si l'obéissance aux lois juridiques imposées par les États, est légitime : il s'agira en effet de savoir si l'on y gagne ou si l'on y perd avec l'obéissance à un souverain. Là encore, il faut se faire une idée de l'homme naturel, afin de pouvoir le comparer à l'homme de la civilisation.

Mais cet homme naturel que l'on va examiner est un objet intellectuel ; il est le résultat d'une construction, ou plutôt, si l'on préfère, d'une reconstruction. Il est bien, en ce sens-là, une fiction ; car il n'est plus observable nulle part dans le monde. Nulle part en effet ne vivent encore des hommes vraiment naturels ; car tous les peuples, à force de temps, ont fini par diverger de leur origine. Cependant, même si le pur sauvage est introuvable, du moins au moyen de l'expérience directe, il y a quand même des raisons très sérieuses de penser que Rousseau croit en cet objet théorique, autant du moins que l'on peut croire en l'hypothèse la plus probable et la plus nécessaire qui se présente en notre esprit après mûre réflexion. Rousseau raconte en effet ainsi ses découvertes dans ses *Confessions* :

« **Enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps, dont je traçais fièrement l'histoire ; je faisais main basse sur les petits mensonges des hommes ; j'osais dévoiler à nu leur nature**, suivre le progrès du temps et des choses qui l'ont défigurée, **et comparant l'homme de l'homme avec l'homme naturel, leur montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source de ses misères**. Mon âme, exaltée par ces contemplations sublimes, s'élevait auprès de la Divinité, **et voyant de là mes semblables suivre, dans l'aveugle route de leurs préjugés, celle de leurs erreurs, de leurs malheurs, de leurs crimes, je leur criais d'une faible voix qu'ils ne pouvaient entendre : « Insensés qui vous plaignez sans cesse de la nature, apprenez que tous vos maux vous viennent de vous. »¹** »

1. J. J. Rousseau ; *Les confessions* 2 ; Livre Huitième ; Le Livre de Poche ; p. 99

Cependant, nous allons voir que cette reconstruction a aussi ses limites, lesquelles sont dues essentiellement à la fragilité des connaissances scientifiques disponibles au XVIII^e siècle.

Pour nous faire voir l'homme naturel, Rousseau commence, dans sa première partie, par prendre deux décisions méthodologiques capitales.

Tout d'abord, première décision, il exclut toute théorie de l'évolution pour penser l'homme du commencement. Donc il choisit de se donner comme point de départ un homme naturel qui est, du point de vue physique, semblable à nous. Ce n'est pas que Rousseau ne croit pas du tout à une évolution biologique possible, mais c'est qu'il pense qu'on en sait trop peu à son époque sur ce sujet de l'évolution des espèces pour se donner une autre base de départ que l'homme physiquement constitué tel que nous le connaissons. Cela veut dire, au fond, que, faute de connaissances précises, on ne va pas pouvoir reculer au-delà d'un certain stade du passé. Mais qu'importe si l'on remonte suffisamment en arrière pour apprécier convenablement ce que nous sommes devenus? D'ailleurs, ce retour limité vers le passé, c'est aussi ce qui permettra de penser une origine et une nature fixes, lesquelles seraient bien plus difficiles à situer sinon, si l'on remontait en deçà de ce que nous appelons aujourd'hui les premiers « homo sapiens ». Évidemment Rousseau n'a aucune idée de ce mot d'« homo sapiens », ni des autres espèces d'hommes, comme « néandertal » ou « homo habilis », espèces que les scientifiques n'ont découvertes que par la suite.

Mais s'il n'en a aucune idée, c'est justement parce que c'est lui, Rousseau, qui est en train d'accomplir un travail de percée, à l'encontre des mythes bibliques sur les origines de l'homme, travail qui va précisément lancer pour les siècles à venir cette science que l'on appelle aujourd'hui l'anthropologie, c'est-à-dire les recherches sur les premiers hommes réels et donc sur la nature humaine.

Mais c'est qu'il y a donc également une seconde décision méthodologique prise par Rousseau; et c'est précisément celle qui lui permet d'accomplir ce travail de percée: à savoir que notre auteur exclut, du moins dans ce travail de reconstruction de l'homme naturel, toute référence à la *Bible*. Or il faut savoir qu'au XVIII^e siècle, il était au

contraire difficile – presque interdit – de penser l’origine de l’homme sans l’associer à sa création par Dieu, telle qu’elle est racontée dans *La Genèse*, le premier livre de la *Bible*.

Nous allons nous en rendre compte en évoquant les circonstances de l’écriture du second Discours de Rousseau. En effet, ce *Discours sur l’origine et les fondements de l’inégalité parmi les hommes* a été écrit, par Rousseau donc, en réponse à un concours donné par l’Académie de Dijon. Celle-ci avait été fondée par le doyen du Parlement de Bourgogne en 1725. Les Académiciens, natifs du duché de Bourgogne décernaient tous les ans un prix au public sous la forme d’une médaille d’or. La question posée par celle-ci en 1754 était : « Quelle est la source de l’inégalité parmi les hommes et si elle est autorisée par la loi naturelle ? ».

C’était la deuxième fois que Rousseau participait à ce concours, car, quatre ans plus tôt, il y avait déjà participé et il l’avait gagné en écrivant son *Discours sur les Sciences et les Arts*. Il avait alors expliqué dans quelle mesure le progrès des sciences et les arts avait pu être mauvais pour l’homme. C’est ainsi que Rousseau s’était fait connaître dans toute l’Europe comme philosophe.

Mais, avec ce second Discours, celui sur l’inégalité, Rousseau va cette fois perdre. Et pourtant, de son propre aveu, son second Discours est bien meilleur que le premier ; mais il est trop long, il est mal présenté matériellement et il est peut-être trop novateur. Rousseau ne sera même pas lu jusqu’au bout par ses juges !

Or ce qui nous intéresse ici, par rapport à la question de la *Bible*, c’est que le vainqueur fut un chanoine de Besançon, un nommé Talbert, qui avait expliqué, dans son discours à lui, que l’inégalité n’est pas naturelle mais qu’elle est légitime dans la mesure où elle est la conséquence du péché originel. On voit donc que Rousseau, quant à lui, s’était écarté complètement de l’opinion admise à son époque, laquelle consistait à dire que l’homme de l’origine est l’homme créé par Dieu le sixième jour, un homme qui fut placé par Dieu au paradis terrestre.

Nous comprenons donc que le commencement de la science anthropologique, inventée par Rousseau, a dû se faire au prix d’une rupture avec la tradition religieuse.

On peut ainsi lire le second Discours comme un texte concurrent à celui de la *Bible*, puisqu'il raconte une tout autre histoire de nos commencements. Dans ce second Discours, on ne trouvera en particulier aucune trace d'un quelconque péché originel qui pourrait justifier les injustices sociales survenues par la suite : asservissement, pauvreté, morts violentes... au nom d'une méchanceté acquise par Adam et Ève, coupables de s'être écartés de l'innocence voulue par Dieu – faute originelle transmise à leurs descendants. Rousseau ne prend pas la *Bible* comme son hypothèse de travail. Il ne parle pas de la *Bible*, sauf au début de manière polémique, justement pour en écarter la référence et ainsi par exemple lorsqu'il évoque le déluge qui fait problème pour situer l'état de nature.

On peut deviner par là qu'une telle démarche – écarter la *Bible* – n'est pas sans risques pour son auteur ; et c'est la raison pour laquelle Rousseau ne va pas s'exprimer sans quelque censure ni dissimulation. Il laissera ainsi entendre qu'il a pris soin d'écarter les « lecteurs vulgaires »

« Il me suffit d'offrir **ces objets** à la considération de mes juges ; **il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer**¹ »

et qu'il écrit au contraire pour « le lecteur attentif ».

« **En découvrant et suivant ainsi les routes oubliées et perdues qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil**, en rétablissant, avec les positions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le temps qui me presse m'a fait supprimer, ou que l'imagination ne m'a point suggérées, **tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé** de l'espace immense qui sépare ces deux états.² »

Il faut comprendre alors qu'il ne va pas pouvoir tout expliciter et que le lecteur va devoir être prudent, et « attentif », donc, pour bien démêler ce que Rousseau veut vraiment dire, de ce qu'il a seulement eu l'air de dire afin de ne pas trop choquer les autorités civiles et religieuses de son temps. Et pourtant, même ainsi, les écrits de Rousseau, mais à vrai

1. Rousseau ; *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ; GF ; p. 107

2. *Ibid.* ; p. 146

dire surtout l'*Émile* et le *Contrat social*, qui sont des écrits postérieurs, ont subi la censure des autorités politiques, à Genève en particulier, république dont Rousseau était citoyen.

On peut imaginer que notre auteur était conscient de ces dangers ; et que c'est donc pour éviter la censure qu'il a, dans son second Discours, joué sur les ambiguïtés. Il affirme en particulier, que l'état de nature dont il va parler n'est qu'une hypothèse à laquelle un philosophe chrétien ne doit pas croire. Mais, subrepticement, il va donner à comprendre à son lecteur qu'il n'écrit pas, lui-même, comme un philosophe chrétien et qu'il y a bien des raisons de croire en l'état de nature que lui, Rousseau, décrit.

Nous abordons ici une difficulté interprétative centrale du texte de Rousseau. Regardons donc le texte d'un peu près.

C'est en particulier dans l'exorde de son second Discours – on appelle « exorde » le texte d'introduction qui en suit la préface – que Rousseau feint de ne considérer l'état de nature que comme une pure fiction, sans rapport avec la réalité historique ; il écrit en effet le passage célèbre suivant :

« **Commençons donc par écarter tous les faits**, car ils ne touchent point à la question. Il ne faut pas prendre les recherches, dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet, pour des vérités historiques mais seulement pour des raisonnements hypothétiques et conditionnels ; plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine, et semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde. **La religion nous ordonne de croire** que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature, immédiatement après la création, ils sont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fussent ; **mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme** et des êtres qui l'environnent, sur ce qu'aurait pu devenir le genre humain, s'il fût resté abandonné à lui-même. **Voilà ce qu'on me demande, et ce que je me propose d'examiner dans ce Discours** »¹

1. Rousseau ; *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ; GF ; pp. 65-66

Rousseau prétend en somme que ce serait la question même de l'Académie de Dijon qui impliquerait que l'on écarte ce qu'il feint d'appeler « les faits », c'est-à-dire les faits du point de vue d'une interprétation littérale de la référence biblique. La question de l'Académie impliquerait d'écarter les « faits » pour autant que ceux qu'elle présuppose et obligent de prendre comme règle du jeu du concours seraient incompatibles avec l'idée même d'état de nature, dans la mesure où, selon la *Bible* – dit Rousseau – Dieu aurait immédiatement éclairé les hommes de ses « lumières » et de ses « préceptes ».

« Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident, par la lecture des livres sacrés, que **le premier homme, ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières et des préceptes**, n'était point lui-même dans cet état, et qu'en ajoutant aux écrits de Moïse la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y soient retombés par quelque événement extraordinaire : paradoxe fort embarrassant à défendre et tout-à-fait impossible à prouver.¹»

Autrement dit, à cause de cette intervention divine immédiate, l'état de nature, du moins toujours si l'on suit une lecture littérale de la *Bible*, n'aurait jamais existé. Il faudrait donc ne bâtir la réponse à la question posée par Dijon que sur des hypothèses, des hypothèses contraires donc aux « faits » révélés par la *Bible*.

Alors sur quelles hypothèses ? Rousseau écrit que, même si « la religion nous ordonne de croire » à ces faits, il ne nous est pas pour autant interdit de faire des « conjectures » sur ce qui se serait passé si Dieu ne s'était pas manifesté aux hommes. Tel serait donc, selon les déclarations explicites de notre auteur, le sens de la question de l'Académie. La question exigerait, autrement dit, que l'on fasse comme si la *Bible* n'existait pas, et que l'on spéculé sur une réalité alternative et fictive, sur un état de nature qui n'aurait donc jamais existé.

1. *Ibid.*; p. 65